

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Les apprenants en situation de handicap déclarée en amont du dispositif de préparation à la certification « Diplôme d'études supérieures en techniques de l'image et du son » bénéficient d'un accompagnement suivi par les « référents PSH » de l'établissement. Il permet d'aménager :

- la durée pour la préparation de l'épreuve et pour l'épreuve elle-même,
- les modalités d'examens selon la situation de handicap de l'apprenant qui seront définies avec lui avant tout engagement définitif dans le processus de certification.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Utilisation des outils numériques de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Maîtrise des usages numériques pour la communication et la transmission d'informations/supports professionnels en vue de collaborer efficacement en interne et en externe. – Utilisation des outils informatiques et des technologies adéquates pour la production d'éléments adaptés au projet audiovisuel. 	<p>Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</p>	<p>Document(s) rédigé(s) s'inscrivant dans la préparation et l'organisation du projet audiovisuel à réaliser et respectant une méthodologie appropriée. Epreuve individuelle.</p>	<p>Les outils numériques de référence identifiés et sélectionnés par l'apprenant sont adaptés à la finalité recherchée pour traiter l'information. Les règles de sécurité informatique suivies par l'apprenant sont appropriées et garantissent la sécurité et la fiabilité des données traitées en vue de leur diffusion auprès des parties prenantes du projet. L'apprenant a su traiter et produire des éléments d'information conformes à la finalité du projet.</p>
<p>Exploitation des données à des fins d'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identification et sélection de sources d'informations fiables dans le secteur cinématographique, audiovisuel et/ou de la musique enregistrée à des fins professionnelles. – Traitement et diffusion d'informations dans le respect des règles de sécurité informatique et de protection des données en vue d'un engagement éthique et responsable. – Étude d'une situation professionnelle et synthèse de données quantitatives et/ou qualitatives pour documenter une prise de décision ou construire une argumentation adaptée avec un esprit critique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique 	<p>Note d'analyse et d'intention d'un projet audiovisuel à concevoir sur différentes composantes et visant à défendre un point de vue technique, esthétique et artistique. Epreuve individuelle</p>	<p>Les ressources sélectionnées sont pertinentes et s'inscrivent dans une méthodologie de collecte d'informations argumentée et justifiée. Le périmètre de sélection des ressources est exhaustif et répond au domaine de spécialité visé. Les données collectées sont traitées de manière efficace et cohérente. Les éléments synthétisés sont de qualité et servent l'argumentation de l'apprenant quant à son point de vue technique, esthétique et artistique.</p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Expression et communication à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Maîtrise de l'expression écrite et orale adaptée à un contexte et à un public professionnel. – Prise de parole en public intégrant un premier niveau en anglais. – Mobilisation des différents registres d'expression écrite en français et en anglais pour le cadrage et la formalisation du projet audiovisuel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère 	<p>Documents professionnels rédigés à produire lors des différentes étapes de réalisation du projet audiovisuel dont un doit, a minima, être rédigé et soutenu en anglais.</p> <p>Soutenances orales individuelles et/ou collectives lors des mises en situation professionnelle.</p>	<p>L'expression écrite et orale s'appuie sur un vocabulaire adapté au domaine de spécialité.</p> <p>L'expression écrite est claire et compréhensible. La grammaire, l'orthographe et la ponctuation permettent une lecture aisée.</p> <p>Pour l'expression orale, les idées sont structurées et expliquées de manière intelligible et fluide.</p> <p>Dans la forme, le ton est posé et l'apprenant a su capter l'attention de l'auditoire : le discours s'exprime avec conviction.</p>
<p>Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mobilisation d'une veille professionnelle socio-économique s'appuyant sur la recherche et la qualification de ressources documentaires sur les dimensions artistiques et techniques en lien avec son activité professionnelle. – Définition de son identité professionnelle (savoirs, savoir-faire et savoir-être) avec l'étude des champs professionnels en lien avec la certification. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la certification ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs 	<p>Participation au « Parcours pro » en vue de la construction du projet professionnel.</p> <p>Rapport de veille professionnelle : identification du ou des secteur(s) d'activités et des métiers en lien avec la certification. Définition du projet professionnel et analyse de son positionnement.</p>	<p>L'apprenant a une bonne connaissance des compétences à maîtriser pour le poste visé.</p> <p>L'analyse de son positionnement par rapport au métier visé est structurée et illustrée.</p> <p>L'apprenant identifie les actions à mettre en œuvre pour atteindre son objectif professionnel et maîtrise les différentes modalités d'accès pour y parvenir.</p>
<p>Interaction en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mise en œuvre de moyens et d'outils visant à bien se positionner professionnellement (réseau, évolution et valorisation de ses compétences). – Analyse et organisation du travail en équipe dans le respect des enjeux RSE avec la prise en compte des situations de handicap et d'accessibilité. – Auto-évaluation de sa propre performance professionnelle avec analyse des actions menées en situation de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles 	<p>Mission professionnelle au sein d'une structure en lien avec les industries audiovisuelles et/ou cinématographiques.</p> <p>Rôle actif au sein de la réalisation d'une production (cinématographique, audiovisuelle ou sonore) organisée en équipe pluridisciplinaire et donnant lieu à une analyse autoréflexive du poste occupé.</p> <p>Rapport d'activités mettant en relief les problématiques rencontrées et les actions mises en œuvre pour mener à bien la mission confiée avec une attention particulière quant à la prise en compte des personnes en situation de handicap.</p>	<p>L'apprenant décrit de manière précise le rôle occupé au sein d'une équipe pluridisciplinaire en identifiant son niveau d'autonomie et/ou de responsabilité. Il mesure de manière objective ses actions et définit les axes d'amélioration possible.</p> <p>Il démontre sa capacité à interagir et à collaborer au service d'un projet collectif.</p> <p>Il porte une attention particulière aux problématiques des personnes en situation de handicap et illustre de quelle manière il les prend en compte.</p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>ANALYSE ET CONCEPTION D'UN PROJET AUDIOVISUEL</p> <p>Ecoute du besoin et analyse du projet audiovisuel</p> <p>Identification des objectifs spécifiques du projet souhaités par le commanditaire</p> <p>Définition d'une identité visuelle, narrative et/ou sonore par la collecte, la sélection et l'organisation de ressources fiables et analysées.</p> <p>Conception du projet audiovisuel</p> <p>Etude de la faisabilité du projet audiovisuel</p>	<p>Sur la base d'un projet soumis par le commanditaire (producteur, réalisateur, artiste...) :</p> <p>En installant des temps d'échanges et d'écoute active, CONDUIRE L'ÉTUDE DU BESOIN SUR LES DIMENSIONS ARTISTIQUES, TECHNIQUES ET BUDGÉTAIRES afin de bien cerner les objectifs spécifiques du projet audiovisuel (public cible, format, genre et esthétique).</p> <p>A l'issue d'une phase de recherche ayant tenu compte des objectifs spécifiques et des conditions de production souhaités par le commanditaire, IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES ARTISTIQUES ET LES CONTRAINTES TECHNIQUES DU PROJET SUR LES DIMENSIONS VISUELLES ET/OU SONORES pour s'approprier l'objet à réaliser.</p> <p>En proposant une vision artistique et en y associant un traitement de l'image et/ou du son adapté, CONCEVOIR LA TRAME VISUELLE, NARRATIVE ET/OU SONORE DE L'OBJET À PRODUIRE afin de respecter les intentions esthétiques du commanditaire.</p> <p>Avec le souci de réduire l'impact carbone du projet audiovisuel, DÉFINIR LES PHASES DE PRODUCTION DU PROJET en évaluant les différentes composantes sur les aspects matériels, techniques, budgétaires et de délais afin d'une part, d'en mesurer la faisabilité et d'autre part, d'identifier les ressources et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.</p>	<p>Type : Mise en situation professionnelle en centre sur la base d'une étude de cas. Production écrite donnant lieu à une soutenance individuelle devant un jury professionnel.</p> <p>Modalité : à partir d'un cahier des charges validé par l'équipe de production de l'école, le candidat produit :</p> <p>Pour les 2 parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un dossier de recherche structuré mettant en avant les caractéristiques artistiques et techniques de l'objet à réaliser, <p>pour le parcours CAV :</p> <p>une note d'intention artistique présentant la trame visuelle, narrative du projet et des planches de référence visuelle,</p> <p>pour le parcours SON :</p> <p>une note d'intention artistique présentant les propositions d'identité sonores et un fichier audio illustrant ces propositions.</p> <p>Pour les 2 parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une étude de faisabilité présentant pour chacune des étapes de production du projet, les délais, les coûts, les besoins en ressources humaines et les moyens techniques (matériels, équipements...). 	<p>L'analyse du cahier des charges est de qualité et s'inscrit dans une méthodologie rigoureuse.</p> <p><u>Le dossier de recherche</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est correctement construit et complet, - indique les sources d'inspirations artistiques et techniques, - identifie clairement les caractéristiques du projet (format, genre, public cible...), - présente une analyse correcte des contraintes techniques et esthétiques du projet, - démontre que l'interprétation des caractéristiques du projet s'appuie sur une culture artistique et technique avérée. <p><u>La note d'intention</u> : l'intention artistique du projet est clairement identifiée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le parcours CAV : <ul style="list-style-type: none"> o les éléments de la trame visuelle et narrative sont cohérents. o les propositions stylistiques et techniques de réalisation et de production sont cohérentes avec le projet (image/lumière) - Pour le parcours SON : <ul style="list-style-type: none"> o les éléments sons/acoustiques retenus sont justes et pertinents. o l'interprétation des composantes s'appuie sur une culture artistique et technique adéquate/adaptée. o La charte sonore proposée est cohérente avec les objectifs du projet. <p><u>L'étude de faisabilité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intègre l'ensemble des composantes du projet (délais, coûts, matériels, équipes techniques et artistiques), - est cohérente au regard des intentions artistiques du projet. <p>Sur la forme, les documents produits sont structurés et professionnellement opérationnels, l'expression écrite est correcte et efficace pour servir la compréhension du propos. La présentation orale est fluide, dynamique et structurée : les choix et le parti pris créatif sont justifiés et argumentés, le candidat est à l'aise oralement. Les réponses au jury sont claires et pertinentes.</p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>ORGANISATION D'UN PROJET AUDIOVISUEL</p> <p>Sélection et repérages du/des lieux</p> <p>Identification des contraintes techniques et matérielles du/des lieux (intérieur, extérieur)</p> <p>Sélection des équipements de prise de vues et/ou de son dans le respect des contraintes techniques et matérielles</p> <p>Elaboration des plans d'implantations et des fiches techniques du matériel et des équipements</p> <p>Séquençage des tournages/enregistrements</p> <p>Pilotage de l'installation technique et tests des différents équipements et matériels</p> <p>Constitution des équipes techniques et/ou artistiques</p>	<p>Sur la base des documents validés (étude de faisabilité, budget, devis, trame narrative, visuelle et/ou sonore...) et en collaboration avec les responsables techniques et artistiques des différents départements :</p> <p><i>Dans le respect des conditions de réalisation souhaitées par le réalisateur et/ou le producteur et des délais fixés.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – En tenant compte des problématiques d'accessibilité, PROCÉDER AUX CHOIX ET REPÉRAGE DU/DES LIEUX SÉLECTIONNÉS POUR LE TOURNAGE/ ENREGISTREMENT afin d'optimiser la préparation des différents plans d'installation et des équipements techniques nécessaires au bon déroulement du tournage/enregistrement. – Après avoir défini les différentes séquences/ étapes du projet, RÉALISER LE DÉCOUPAGE TECHNIQUE en collaboration avec les chefs de poste concernés afin de produire l'ensemble des documents techniques et organisationnels utiles au moment du tournage/enregistrement. – En s'appuyant sur les différentes étapes/séquences du tournage/enregistrement et en tenant compte des contraintes techniques identifiées lors de la phase de repérage, SUPERVISER LE CHOIX DU MATÉRIEL ET L'INSTALLATION TECHNIQUE afin de respecter le cahier des charges validé par le producteur/réalisateur et dans le respect des enjeux artistiques du projet. – Dans le respect des impératifs du calendrier et du budget alloué, ORGANISER LE PLANNING DES DIFFÉRENTES ÉQUIPES TECHNIQUES ET ARTISTIQUES afin de garantir le bon déroulement de la réalisation du projet ainsi que la sécurité des personnes pendant le tournage/enregistrement. 	<p>Type : Mise en situation professionnelle en centre donnant lieu à une production écrite individuelle et présentée à l'oral au jury professionnel.</p> <p>Modalité : à partir d'un projet réel ou fictif validé par l'équipe de production de l'école, le candidat, selon son parcours, formalise le dossier de production constitué des éléments suivants :</p> <p>pour le parcours CAV :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le dossier de repérages des lieux de tournages adaptés aux différentes séquences du projet et précisant les contraintes techniques et esthétiques, – Le découpage technique du tournage, – La liste des équipements et du matériel nécessaires au tournage, – La composition de l'équipe artistique sélectionnée au casting et la programmation des essais à effectuer, – La composition des équipes techniques chargées de la réalisation du projet, <p>Le plan de travail des artistes et des équipes techniques chargées de la prise de vue/son du projet.</p> <p>pour le parcours SON :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le rapport de repérages précisant les emplacements des équipements SON et les contraintes techniques identifiées, – le plan d'implantation de la chaîne de son et le rapport des tests effectués pour vérifier l'enregistrement et la diffusion sonore, – les fiches techniques du matériel SON et des équipements techniques adaptés au projet, 	<p>Pour l'ensemble des éléments à produire, le candidat présente son choix sur la base d'arguments clairs et pertinents.</p> <p>Sur la forme, les documents produits sont structurés et professionnellement opérationnels, L'expression écrite et orale est correcte, fluide et efficace pour servir la compréhension du propos.</p> <p>Pour le parcours CAV :</p> <p>La sélection du matériel répond aux attentes techniques du projet. Les tests du matériel sont menés avec rigueur et méthodologie.</p> <p>Le casting répond aux besoins et aux exigences artistiques du projet et respecte l'enveloppe budgétaire allouée.</p> <p>Les lieux de tournage sont analysés sous l'angle du projet de réalisation : les spécificités et les contraintes sont clairement identifiées et sont cohérentes avec les intentions esthétiques du projet.</p> <p>La trame narrative du projet audiovisuel est pertinente.</p> <p>Le plan de travail est cohérent et respecte la réglementation en vigueur sur les conditions de travail y compris pour les personnes en situation de handicap.</p> <p>Le dossier de production lève les difficultés identifiées.</p> <p>Pour le parcours SON :</p> <p>Le dossier de production est :</p> <ul style="list-style-type: none"> – complet et rédigé suivant les usages professionnels. – organisé et précis – pertinent et argumenté – résume la faisabilité du projet. <p>Les caractéristiques acoustiques sont identifiées avec précision et les éventuels contraintes/problèmes techniques sont clairement identifiés et accompagnés par des propositions d'aménagement acoustique judicieuses et efficaces qui prennent en compte des contingences pratiques.</p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p><i>En accord avec le réalisateur et/ou producteur, et avec le soutien des différents chefs de départements,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – En sélectionnant les profils pouvant servir au mieux les orientations artistiques et les partis pris esthétiques du projet audiovisuel et en prenant en compte les personnes en situation de handicap et la réglementation en vigueur, PROCÉDER AU RECRUTEMENT DES ÉQUIPES TECHNIQUES ET/OU ARTISTIQUES en vue de garantir la qualité globale du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> – le plan de travail précisant les étapes de captation ou de création sonore, la liste des éléments sonores à produire, – la composition des équipes techniques et artistiques du projet, – le planning ou feuille de route des artistes et des équipes chargées de la prise de son ou de la création sonore. 	<p>Les protocoles techniques, les besoins en partenaires et/ou prestataires, ainsi que le matériel nécessaire pour la réalisation du projet sont définis avec précision.</p> <p>Le plan de travail est réalisable et cohérent avec la nature et le budget du projet, il prend en compte les contraintes identifiées.</p> <p>Les besoins en compétences de l'équipe technique sont identifiés de manière exhaustive et cohérente avec l'enveloppe budgétaire définie.</p> <p>Les fiches de mission par poste sont décrites avec précision, Les éventuelles situations de handicap sont prises en compte, L'organigramme est fonctionnel, La législation du travail est respectée.</p>
<p>COORDINATION DE LA RÉALISATION DE L'OBJET AUDIOVISUEL – Option Parcours CAV</p> <p>Gestion de la phase de production et de réalisation :</p> <p>Coordination de l'action des membres de l'équipe technique pour la préparation des plans de tournage.</p> <p>Coordination simultanée des équipes techniques et artistiques lors du tournage des différentes scènes.</p> <p>Mise en scène et direction d'acteurs.</p> <p>Mise en œuvre et contrôle des consignes de sécurité et de la réglementation en vigueur sur les lieux de tournage.</p>	<p><i>Dans le respect du plan de travail établi pour les équipes artistiques et techniques et des conditions de tournage prédéfinies.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – METTRE EN ŒUVRE LES ÉQUIPEMENTS DE PRISE DE VUE ET DE LUMIÈRE des différentes séquences du tournage afin que les éléments visuels filmés soient conformes aux attendus artistiques et que l'esthétique visuelle globale de la scène souhaitée par le réalisateur soit atteinte. <p><i>En s'assurant du respect des consignes de sécurité et de la réglementation en vigueur sur les lieux de tournage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Avec une exigence artistique pour chaque plan de tournage, COORDONNER LES ÉQUIPES TECHNIQUES ET ARTISTIQUES en veillant aux différents éléments de la mise en scène cinématographique ou audiovisuelle (décors, direction d'acteurs, son, image, costumes, lumière...) afin de garantir les intentions esthétiques de la réalisation. 	<p>Type : Mise en situation professionnelle par équipe sur un projet simulé en centre ou en décor à l'extérieur. Production présentée de façon individuelle au jury professionnel.</p> <p>Modalité : à partir d'un cahier des charges validé par l'équipe de production de l'école,</p> <p>le candidat participe au tournage d'un objet audiovisuel en occupant un ou plusieurs postes dans le respect des contraintes du genre et des contraintes techniques imposées.</p> <p>La production fera l'objet d'une présentation orale individuelle du candidat devant le jury et intégrera en particulier une synthèse autoréflexive du/des postes occupés (points positifs et points d'amélioration).</p>	<p>La méthodologie pour mener le tournage est rigoureuse et adaptée :</p> <p>Les équipements de son ou d'image sont manipulés de manière optimale et maîtrisée,</p> <p>Le travail en équipe est fluide et les rôles sont respectés, Le poste est maintenu et participe au bon déroulement du tournage</p> <p>Les plans du tournage respectent le découpage technique et les étapes prévues, Le plan de travail est respecté. Les aléas du tournage sont pris en compte et font l'objet d'un ajustement correctif adapté. Les consignes de sécurité et la réglementation en vigueur sont respectées. Les éléments de la mise en scène sont pris en compte. Les visionnages sont menés avec rigueur et professionnalisme, les ajustements sont adaptés aux intentions esthétiques.</p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Coordination des ajustements à opérer tout au long du tournage.</p> <p>Supervision du bon déroulement du tournage du point de vue logistique et suivi des dépenses dans le respect du budget alloué.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – En collaboration avec les équipes d'étalonnage, VISIONNER LES PLANS FILMÉS ET DÉFINIR LES AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES au fur et à mesure du tournage pour traduire de manière optimisée les intentions esthétiques du réalisateur. – GÉRER LES IMPRÉVUS ET LES ALÉAS DU TOURNAGE en proposant les mesures correctives et les ajustements techniques nécessaires afin d'optimiser la qualité de l'objet audiovisuel, son organisation et ses coûts. 		<p>Les imprévus du tournage sont gérés et des solutions sont mises en œuvre.</p> <p>L'organisation du tournage est optimale et respecte le budget alloué.</p>
<p>Gestion de la post-production de l'objet audiovisuel :</p> <p>Préparation de la post-production :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Collecte et indexation des fichiers d'enregistrement, – Elaboration du planning de postproduction, – Coordination des équipes de montage et d'étalonnage. <p>Montage image et son d'un objet audiovisuel (film, émission TV, reportage, documentaire, podcast, publicité).</p> <p>Finalisation de la phase de post-production en vue de l'optimisation de l'objet audiovisuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Corrections et optimisation des éléments visuels et sonores de l'objet audiovisuel. – Montage et étalonnage d'un objet audiovisuel (film, émission TV, reportage, documentaire, podcast, publicité). – Préparation des éléments de diffusion de l'objet audiovisuel. 	<p><i>A l'issue du tournage et en collaboration étroite avec les équipes techniques de la postproduction (montage, mixage, étalonnage)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – ÉTABLIR LE PLANNING DE POSTPRODUCTION en validant les équipes techniques et le matériel nécessaires dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée pour cette phase en vue d'assurer la finalisation du projet. – COLLECTER LES FICHIERS D'ENREGISTREMENT (rushes) en veillant à leur indexation et à la qualité de l'archivage afin d'organiser la préparation du montage « son » et « image ». <p><i>En s'appuyant sur la trame narrative de l'objet audiovisuel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Après le visionnage des rushes, SÉLECTIONNER LES PRISES DE VUES ET LES PRISES DE SON les mieux adaptées au projet afin de procéder d'une part au montage brut et d'autre part au mixage audio. – IDENTIFIER LES AJOUTS OU LES CORRECTIONS NÉCESSAIRES en vue de les confier aux équipes techniques spécialisées pour leur mise en œuvre. (effets spéciaux, motion design, sound design...) <p><i>En étroite collaboration avec le chef opérateur image et son :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – PILOTER LE MONTAGE ET L'ÉTALONNAGE DE L'OBJET audiovisuel selon sa finalité en vue d'obtenir un résultat visuel et sonore conforme aux intentions esthétiques et artistiques souhaitées. 	<p>Type : Mise en situation professionnelle par équipe sur un projet simulé en centre. Production présentée de façon individuelle au jury professionnel.</p> <p>Modalité : à partir d'un cahier des charges validé par l'équipe de production de l'école,</p> <p>le candidat réalise le montage, le mixage audio, et l'étalonnage d'un objet audiovisuel en respectant les contraintes du genre et les contraintes techniques définies par le réalisateur/producteur.</p> <p>La production fera l'objet d'une présentation orale individuelle du candidat devant le jury professionnel.</p>	<p>La qualité du projet est respectée : La phase de postproduction a été réalisée selon le planning prévu, La collecte des rushes est rigoureuse.</p> <p>Le montage, le mixage et l'étalonnage respectent les intentions données, la trame narrative/sonore et le rythme souhaité.</p> <p>L'image et le son sont conformes aux attentes esthétiques et techniques.</p> <p>Les ajustements nécessaires sont pertinents au vu de la finalité artistique visée.</p> <p>Le projet audiovisuel est correctement configuré et le fichier final respecte les normes de diffusion choisies.</p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> – En compressant et en exportant un fichier final, CONFIGURER L'OBJET AUDIOVISUEL SUR LES DIMENSIONS « SON » ET « IMAGE » afin qu'il réponde aux normes de diffusion définies dans le dossier de production. 		
<p>COORDINATION DE LA REALISATION AUDIO – Option Parcours SON (prise de son, diffusion sonore, enregistrement et mixage en direct)</p> <p><i>Dans le cadre d'un projet audio réalisé en direct ou en présence d'artistes (émission TV, court ou long métrage, reportage, émission de radio, concert, studio d'enregistrement, clip vidéo, enregistrement studio musical, publicité, film institutionnel...)</i></p> <p>Gestion de la production d'un projet audio</p> <p>Installation des équipements pour la prise de son et pour la sonorisation.</p> <p>Configuration du dispositif de prise de son et, pour le direct, de la diffusion sonore avec l'installation de la régie son.</p> <p>Coordination de l'équipement des artistes (micro, ear-monitors), des prises d'essai et des répétitions (pour le direct).</p> <p>Réglage de la balance en façade et en retour et contrôle de la qualité sonore.</p> <p>Mixage en direct (pour le direct).</p> <p>Sauvegarde des fichiers sons</p>	<p><i>Dans le respect du plan de travail établi ou dans le respect des conditions du direct et en communiquant les indications aux équipes techniques et artistiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Après avoir validé l'implantation des micros et autres équipements sonores, CONFIGURER LES ÉQUIPEMENTS DE PRISE DE SON ET/OU DE DIFFUSION afin d'assurer la cohérence des niveaux de modulation sonore. – En optimisant les conditions de prise de son (plateau cinéma ou TV, scène, lieu extérieur), ENREGISTRER LES DIFFÉRENTES SOURCES SONORES en divergé afin de préparer la phase de postproduction. – Pour chaque prise de son, COORDONNER LES ÉQUIPES ARTISTIQUES ET TECHNIQUES en veillant à la trame sonore et aux différents éléments de mise en scène du projet (mouvements des artistes sur scène/plateaux TV/jeu des acteurs sur le lieu de tournage) afin de garantir les intentions audio et esthétiques du projet. – Dans le cadre d'un projet en direct, en supervisant les répétitions, RÉALISER LA BALANCE des différentes sources sonores dans le but d'effectuer un mixage en direct de qualité. 	<p>Type : Mise en situation professionnelle par équipe sur un projet simulé en centre. Production présentée de façon individuelle au jury professionnel.</p> <p>Modalité : à partir d'un cahier des charges validé par l'équipe de production de l'école, le candidat participe à la prise de son en direct ou à la création sonore d'un objet audiovisuel en respectant les contraintes du genre et les contraintes techniques imposées.</p> <p>La production fera l'objet d'une présentation orale individuelle du candidat devant le jury et intégrera en particulier une synthèse autoréflexive du poste occupé (points positifs et points d'amélioration).</p>	<p>Les éléments sonores à sonoriser/à enregistrer sont identifiés avec précision et la liste des éléments est exhaustive.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de travail prend en compte la spécificité des différentes sources sonores, leurs besoins techniques particuliers ainsi que leur rôle hiérarchique et pertinence dans l'ensemble du projet. -Le plan de travail intègre les contraintes/exigences du workflow imposé par le Producteur du projet. <p>Les tâches sont clairement définies, organisées et affectées aux techniciens aptes à les effectuer.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les équipements sonores sont correctement installés dans le(s) lieu(x) de diffusion et d'enregistrement. - Les équipements nécessaires à la diffusion et la captation du son (consoles, enregistreurs numériques, patch) sont correctement installés, configurés et vérifiés. Le matériel est manipulé avec soin et conformément aux protocoles techniques. -Les systèmes d'intercoms et ear-monitors sont correctement configurés, en tenant compte des besoins des intervenants (acteurs, techniciens, musiciens...). - Les équipements audio sont correctement calibrés entre eux ou avec les autres dispositifs du projet (régie vidéo (de type Tricaster) si besoin, game engine, ou autre). - L'interfaçage et la connexion des appareils sont correctement configurés et mis en communication via leur réseau audionumérique.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><i>Dans le cadre d'une création sonore à destination d'un film (bande son), d'un film d'animation, d'une publicité ou d'un jeu vidéo (sound design)</i></p> <p>Conception et création de sons et de musiques</p> <p>Elaboration d'ambiances sonores innovantes et originales</p>	<p>Dans le respect de la trame sonore validée par le producteur/réalisateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> – En s'inscrivant dans un processus créatif et en s'appuyant sur la maîtrise des outils numériques de création et d'édition sonore, CRÉER DES SONS ET DES MUSIQUES afin de renforcer l'expérience du spectateur ou de l'utilisateur. – En utilisant des banques de sons numériques, des bruitages et des musiques CONCEVOIR DES AMBIANCES SONORES afin de proposer un contenu sonore innovant et original adapté au besoin narratif et thématique du projet. 		<ul style="list-style-type: none"> - Les niveaux des différentes sources sonores sont correctement réglés, calés et contrôlés par rapport aux exigences du contexte spécifique de diffusion ou d'enregistrement sonore. - Si nécessaire, des aménagements acoustiques efficaces et adaptés aux besoins des lieux ont été mis en place. - Les corrections nécessaires ont été apportées afin de répondre aux exigences esthétiques et techniques demandées. <p>L'enregistrement et le traitement des sons est correctement exécuté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les sons prévus sont bien enregistrés. - Les directives données aux techniciens et/ou aux musiciens/bruiteurs/comédiens sont claires, précises et pertinentes, le retour casque est bien équilibré si nécessaire.
<p>Gestion de la post-production d'un projet audio</p> <p>Préparation de la post-production et définition des matériels et des équipes techniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Collecte, organisation et tri des différentes sources sonores en vue de leur montage. – Sélection des sons additionnels ou correctifs à prévoir pour l'esthétique du projet sonore. <p>Montage son d'un projet sonore et synchronisation avec le montage image (film, émission TV enregistrée, musique enregistrée, reportage, jeu vidéo, podcast, clip vidéo).</p>	<p>A l'issue de la captation sonore, de la prise de son en live et de la création sonore, et en collaboration étroite avec les équipes techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée, VALIDER LES ÉQUIPES TECHNIQUES ET LE MATÉRIEL NÉCESSAIRES en vue de d'établir le planning de postproduction. – COLLECTER LES FICHIERS D'ENREGISTREMENT en veillant à leur indexation et à la qualité de l'archivage afin d'organiser la préparation du montage « son ». – En écoutant les différents éléments sonores, IDENTIFIER LES CORRECTIONS OU AJOUTS NÉCESSAIRES afin de garantir la qualité de l'identité sonore. <p>En étroite collaboration avec le chef opérateur son et/ou image selon la nature du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> – En intégrant des sons additionnels ou des effets sonores et en les organisant, OPÉRER LE MONTAGE DES SONS afin de préparer le mixage et le mastering. 	<p>Type : Mise en situation professionnelle par équipe sur un projet simulé en centre. Production présentée de façon individuelle au jury professionnel.</p> <p>Modalité : à partir d'un cahier des charges validé par l'équipe de production de l'école, le candidat participe à la post-production d'un objet audio en respectant les normes de diffusion fixées.</p> <p>La production fera l'objet d'une présentation orale individuelle du candidat devant le jury.</p>	<p>La qualité du projet est respectée :</p> <p>La phase de postproduction a été réalisée selon le planning prévu,</p> <p>La collecte des prises de son est rigoureuse.</p> <p>Les sauvegardes des enregistrements sont effectuées, indexées et classées selon une logique d'indexation et de classification conforme au contexte du projet.</p> <p>La qualité des sources sonores enregistrés est contrôlée, les enregistrements sont sélectionnés en collaboration avec la direction du projet selon les critères définis dans la charte sonore du projet, ils sont triés et nettoyés correctement.</p> <p>L'ensemble des sonorités sont adaptées aux intentions du projet et sont conformes à la charte sonore.</p> <p>-Les niveaux relatifs sont maîtrisés, harmonisés avec soin et en accord avec l'esthétique du projet.</p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Mixage et mastering (nettoyage des sons, harmonisation des intensités sonores, traitement de la spatialisation...)</p> <p>Finalisation de la post production de l'objet audio :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Configuration de la bande sonore - Exports et compression des fichiers numériques définitifs 	<ul style="list-style-type: none"> - PILOTER LE MIXAGE OU LE MASTERING DE L'OBJET AUDIO selon sa finalité en vue d'obtenir un résultat visuel et/ou sonore de qualité conforme aux intentions esthétiques et artistiques souhaitées. - CONFIGURER LA BANDE SON DÉFINITIVE selon les normes de diffusion définies dans le dossier de production afin d'exporter le fichier numérique final dans les délais fixés. 		<ul style="list-style-type: none"> -Le traitement des espaces sonores est cohérent et maîtrisé. -Si nécessaire, les aspects relevant d'un mixage interactif sont implémentés correctement et en accord avec les enjeux du projet. - Les choix artistiques sont respectés et validés. - L'utilisation des équipements périphériques est maîtrisée. - Les normes techniques de diffusion sont respectées.